

Langage oral - langage écrit

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L5SS05P

Présentation

Le cours s'organise en deux parties.

Langage oral : L'oralité dans les cultures dominées par l'écrit. Diversité situationnelle, hétérogénéité des productions orales et écrites, l'oral dans l'écrit, l'écrit dans l'oral (Vs univocité des attitudes face à l'oral). Spécificités de l'oralité au travers des difficultés de la transcription, de l'élaboration d'une "grammaire de l'oral" ou d'une description sémantico-pragmatique des échanges oraux. L'oralité dans les cultures à tradition orale.

Langage écrit : L'écrit et la culture de l'écrit. La notion de littéracie servira de fil conducteur pour une réflexion sur l'écrit comme ordre langagier et univers culturel. Nous nous intéresserons aux spécificités de l'écrit par rapport à l'oral en nous appuyant sur la description des propriétés matérielles d'écrits variés —écrits sur emballages, écrits manuscrits, écrits électroniques, inscriptions urbaines, livres). Ce faisant, nous examinerons différents systèmes d'écriture pour prendre la mesure du système utilisé pour l'orthographe du français et nous insisterons sur le rôle des supports d'écriture dans la définition des spécificités observables dans ces documents.

Objectifs

- * identifier des spécificités grammaticales et énonciatives de l'oral et de l'écrit ;
- * transcrire un oral, transcrire un écrit et reconnaître les limites de cet exercice ;
- * relier les productions orales et écrites à leur contexte de production.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * *Régime standard session 1*

TD : La note est constituée d'au moins deux épreuves, dont une en temps limité. 2h

- * *Régime dérogatoire session 1*

Une épreuve écrite en temps limité (2h) donnant lieu à une seule note

- * *Session 2 dite de rattrapage*

Une épreuve écrite en temps limité (2h)

Pré-requis nécessaires

Aucun

Compétences visées

Savoir observer dans les détails des documents oraux et graphiques, les comparer et les classer ; maîtriser une réflexion polyfactorielle .

Bibliographie

Anis J. (avec la collaboration de J.-L. Chiss et C. Puech) (1988), *L'écriture : théories et descriptions*, DeBoeck Université, Bruxelles.

Blanche-Benveniste C. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A. (1969), *L'Orthographe*, Maspero, Paris.

Catach N. (1994), *La Ponctuation*, PUF (Que sais-je ?), Paris.

Christin A.-M. (éd.) (2011), *Histoire de l'écriture : de l'idéogramme au multimédia*, Flammarion, Paris.

Fraenkel B. et Mbodj-Pouye A. (éd.) (2010), *Langage et société* n°133 (« *New Literacy Studies* : un courant majeur sur l'écrit »).

Goody J. (1968a, 2006), « La technologie de l'intellect », *Pratiques* n°131/132, p. 7-30.

– (1968b, 2006), « Les conséquences de la littératie », *Pratiques* n°131/132, p. 31-68.

Klock-Fontanille I. (2014), « Penser l'écriture : corps, supports, pratiques », *Communication & langages* n°182, *Nec Plus*, p. 29-43.

Koch P., et Oesterreicher W. (2001), « Langage parlé et langage écrit », in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 1, Niemeyer, Tübingen, p. 584-627.

Contact(s)

> Julie Lefebvre

Responsable pédagogique
jlefebvre@parisnanterre.fr